



Assemblée générale

Distr. générale
15 octobre 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Organisation de la cinquante-septième session ordinaire de l'Assemblée générale, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

Troisième rapport du Bureau

À sa 1re séance, le 11 septembre 2002, le Bureau a décidé (A/57/250, par. 71) de reporter l'inscription de l'examen du point intitulé « Question de l'île comorienne de Mayotte ». À sa 4e séance, le 15 octobre 2002, le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale que ce point soit renvoyé à la cinquante-huitième session de l'Assemblée et qu'il soit inscrit à l'ordre du jour provisoire de cette session.

Également à sa 4e séance, le Bureau a examiné une demande présentée par le Pérou (A/57/232) tendant à inscrire à l'ordre du jour une question additionnelle intitulée :

« Zone de paix et de coopération en Amérique du Sud ».

À cet égard, le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale :

- a) D'inscrire la question à l'ordre du jour;
- b) De l'examiner directement en séance plénière.

